**Une direction sourde et aveugle**

Une des manifestations les plus éclatantes de la coupure totale entre la Direction et le personnel du musée, objectif et vérifiable, est le fait suivant :

il y a 15 jours plus de 90 % des conservateurs du musée ont écrit une lettre à la ministre pour l’informer de leur désaccord avec la Direction sur la question fondamentale des réserves et de leur localisation à Lens-Liévin.

Si j’étais ministre, je ne trouverais pas cela « normal »…

**Octobre- Novembre 2013 : accord pour une étude d’un an de faisabilité d’une réserve en région NPC près de Lens**

A deux reprises les conservateurs élus au CA ont manifesté clairement leur opposition à cette localisation :

d’abord en novembre 2013, à la séance pendant laquelle les membres du CA étaient seulement invité à « ratifier » le protocole d’accord signé en octobre 2013 entre le MCC et la région Nord Pas de Calais, pour l’étude pendant un an de la faisabilité des réserves à Lens. Cette solution, ainsi qu’il est rappelé dans la lettre lue par les conservateurs élus lors de ce CA du 29.11.2013, n’a pas été prise en concertation avec les principaux utilisateurs - les conservations.

Afin de marquer la gravité de la décision, Vincent Delieuvin s’est levé pour prononcer ce discours, destiné entre autres à éclairer les membres du CA peu au fait de la vraie vie du musée :

conservateurs lue au CA de novembre 2013 :

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du conseil d’administration,

Les conservateurs du musée, qui ont été réunis préalablement à ce conseil, souhaitent vivement réagir sur ce sujet des réserves qui constituent l’un de nos lieux de travail privilégié et quotidien. Avec les personnels de régie et de documentation, nous sommes les principaux acteurs de ces lieux.

Je voudrais d’ailleurs décrire très brièvement, pour les membres du conseil extérieurs au musée, la vie des réserves qu’ils n’imaginent sans doute pas aussi foisonnante qu’elle ne l’est.

Dans les réserves, nous assurons d’abord le récolement de nos collections, et nous profitons de ces passages réguliers pour vérifier l’état de conservation des œuvres. Nous y préparons également toutes les restaurations.

Dans les réserves, nous étudions les œuvres, seul ou accompagné de spécialistes du monde entier qui viennent voir aussi bien les pièces en salle que celles des réserves qui sont d’ailleurs très souvent complémentaires.

Les réserves sont donc un lieu d’étude des collections (que ni les bases de données, ni l’étude des photographies ne remplacent), mais aussi un lieu de réflexion, principalement sur la muséographie des collections permanentes : seule l’étude des objets en salle et dans les réserves à proximité permet de concevoir de nouvelles présentations au public, et suscite donc des allers et retours d’œuvres entre les salles et les réserves. La proximité des réserves permet également d’assurer facilement et rapidement le remplacement des très nombreux prêts d’œuvres qui sont consentis à d’autres institutions. Chaque œuvre retirée des salles doit être remplacée par une œuvre en réserve, autant que possible. Et c’est grâce à ce travail que l’on assure une présentation, à la fois scientifique et esthétique, des collections permanentes.

Les réserves sont en fait un lieu d’activité permanente, ce qui explique d’ailleurs que des personnels y travaillent toute la journée pour accueillir les différents acteurs de cette vie obscure mais essentielle à la vie du musée et à la conservation des collections qui nous sont confiées.

Bien sûr, nous sommes parfaitement conscients qu’il est impossible de conserver toutes ces œuvres dans nos murs à cause des graves risques d’inondation. Il y a donc nécessité et urgence d’externaliser la partie des collections du musée qui est en péril.

Pour organiser au mieux cette externalisation, sans porter préjudice à la vie foisonnante mais fragile des réserves, nous souhaiterions que soit poursuivie la réflexion qui a été engagée, il y a déjà quelques années, sur toutes les possibilités de redéploiement des réserves dans des espaces du palais, bien sûr non inondables, et qui pourraient parfaitement convenir à plusieurs catégories d’objets.

Pour les objets très lourds et encombrants ou pour les grands formats (on pense à la collection de colonnes, aux tapisseries ou encore aux tableaux de grande dimension), pour tous ces objets, il est en revanche obligatoire de trouver un lieu d’accueil à l’extérieur du palais.

Lorsque le ministère et le musée du Louvre ont lancé, il y a quelques années, leurs recherches pour trouver le lieu le plus adapté, le premier critère qui était inscrit dans l’appel à candidature était celui de la proximité. Nous avons suivi avec intérêt ce projet qui a abouti en 2012 au choix du site de Cergy-Pontoise. Pour autant, nous avons également très bien compris les raisons pragmatiques de l’abandon de ce projet, qui ont été exposées par Mme la Ministre et par Monsieur le directeur général des patrimoines, Vincent Berjot, qui, ici même, le 29 mars 2013, nous a affirmé sa détermination à trouver une solution alternative, plus réaliste et rapide, qui ne concernerait cette fois que les réserves du Louvre, alors que le précédent projet était bien plus vaste (il s’agissait des collections de plusieurs institutions et le centre avait d’autres fonctions que celles de simples réserves). Cela nécessitait bien évidemment beaucoup plus d’espace et de moyens.

Aujourd’hui, la solution qui nous est proposée à travers le présent protocole, et qui a d’ailleurs déjà été évoquée dès le mois de juillet, sans que les principaux utilisateurs aient été associés à la réflexion, prévoit l’installation des réserves à Lens.

Ce projet suscite de très fortes angoisses de la part des conservations du Louvre que nous représentons ici.

Des angoisses profondes, car ce projet ne respecte pas le premier critère, le critère essentiel, fondamental, j’oserais dire vital pour des réserves, le critère qui avait été placé en premier dans le précédent appel à candidatures : la proximité.

Pourquoi la proximité ?

D’abord pour la conservation des œuvres : en ayant nos œuvres à proximité, nous les préservons de transports longs et foncièrement risqués entre la réserve extérieure et le musée, ou entre la réserve extérieure et le laboratoire ou l’atelier de restauration. En ayant nos œuvres à proximité, nous pouvons aussi régulièrement contrôler leur état de conservation, notamment les plus fragiles que nous connaissons bien et que nous allons voir aujourd’hui régulièrement.

La proximité également pour pouvoir assurer la meilleure présentation des collections permanentes et pouvoir organiser rapidement et facilement le remplacement des œuvres prêtés à l’extérieur.

La proximité enfin pour que les réserves demeurent des lieux de vie scientifique, des lieux d’accueil des chercheurs, des lieux de passages réguliers de tous les personnels de conservation, des lieux d’échange et de discussion entre tous ces acteurs qui travaillent dans le palais Louvre.

Nous le savons tous, de nos jours, l’organisation du travail se doit d’être performante et efficace. Elle doit s’adapter également à la diminution du nombre de personnel qui oblige, non seulement à une plus grande polyvalence des agents mais également à une plus grande présence dans le palais.

La proximité nous permettra de continuer à aller en réserve extérieure pour contrôler et étudier nos collections.

La proximité nous permettra de mener à bien toutes nos autres missions. La perte de temps durant les trajets et la mobilisation régulière des agents sont des inconvénients que l’on ne peut aujourd’hui négliger.

En tant qu’acteurs principaux des réserves, nous ne pouvons, M. le Président et Mesdames et Messieurs les membres du conseil d’administration, que vous alerter sur les risques graves de placer une bonne partie des réserves du Louvre à plus de 200 km de ceux qui les habitent, de ceux qui les préservent. Il est ici question ici de l’avenir de nos réserves, mais plus profondément de la bonne conservation des collections nationales et de la vie scientifique du musée du Louvre.

Nous ne pouvons donc que voter contre ce protocole, dans l’espoir que soient poursuivies les deux voies que nous évoquions : le redéploiement d’espaces de réserve au sein du musée et une nouvelle consultation publique pour trouver un lieu plus proche du palais du Louvre.

Je vous remercie M. Le Président.

Les représentants des conservateurs au Conseil d’administration du Musée du Louvre.

Texte lu au CA du 29.11.2013

Tandis qu’il parlait, Mme Labourdette plaisantait avec Hervé Barbaret l’administrateur, créant un brouhaha préjudiciable. Il faut noter que plusieurs des membres du CA de la catégorie des grands « mécènes » comme Henri de Castre ( PDG AXA) avaient déjà quitté la salle…

Le vote :

3 conservateurs élus NON

1 représentant de la CGT NON

1 représentant de la CGT OUI

1 représentant de Sud : abstention

Tous les autres : OUI

Nous apprendrons plus tard qu’en fait d’étude de faisabilité, il s’agissait tout simplement de s’atteler à l’étude tout court pour la réalisation d’un projet déjà décidé…

**Les groupes de travail : une duperie ?**Dans le courtant de l’année qui suivit, 4 groupes de travail ont été constitués, sur la base du volontariat, pour « étudier » non pas si on devait être mangés ou non, mais à quelle sauce on allait être mangés. Beaucoup y ont participer afin qu’on ne leur reproche pas ensuite d’avoir fui leurs responsabilités, pour être « dedans » plutôt que « dehors » ; d’autres sans doute par opportunisme…

Le groupe 1 constitué de plusieurs conservateurs, était chargé de définir ce qui pouvait être externalisé à moindre mal, et d’établir des d’établir les grandes lignes des conditions de conservation et d’exploitation. Il mettait l’accent sur les grand formats et le lapidaire.

***Rapport à joindre.***

Ils étaient partis de l’hypothèse d’une externalisation partielle : de leur avis on n’a tenu aucun compte …comme on va voir plus loin.

**CA du 27 juin 2014 : où l’on apprend que le choix était déjà fait, jamais voté (on a voté pour une étude de « faisabilité »), doit être concrétisé par une convention**

En juin 2014, nous étions surpris d’apprendre qu’il fallait voter pour la convention entre les deux parties pour la réalisation du projet.

Surpris parce que nous attendions un vote sur le choix lui-même, vote qui a été escamoté, tout étant en fait déjà décidé depuis un an. L’étude de « faisabilité » était un artifice (imposture relevée habilement par Didier Ryckner dans la Tribune de l’Art).

*Pont  4. Construction du centre de réserves du Musée du Louvre dans la Région Nord Pas de Calais: approbation de la convention de mandat et de la convention de financement
article 1 : Le CA approuve la convention de mandat pour la construction du centre de réserves du musée du Louvre dans la région Nord Pas de Calais et en autorise la signature par le P.-D. du musée du Louvre
article 2 : Le CA approuve la convention de financement et de construction du centre de réserves du Musée du Louvre dans la région Nord Pas de Calais, et en autorise la signature par le P.-D. du musée du Louvre*Les élus conservateurs (renouvelés entre temps) ont re-pt-ris solennellement la parole comme suit :

Vote

3 conservateurs élus NON

1 seul représentant CGT : OUI

1 représentant Sud Abstention

Autres membres du CA OUI

JUIN 2014 : on doit relire et s’exprimer sur le pré-programme. On comprend qu’il faut en un premier temps déménager toutes les réserves y compris celles non inondable afin d’avoir une vue plus claire des espaces internes et de mieux les aménager...

OCTOBRE 2014 : le programme fonctionnel, architectural et technique sort (société FL&CO, architecture-programmation). Tout est clair : **toutes les réserves déménageront, y compris celles qui ne sont pas inondables ; il n’est pas question de retour en arrière.**

On y apprend (p.10) que « c’est près de 250 000 objets actuellement en réserve qui vont rejoindre le Pôle de conservation à Lievin »

 On y apprend (p. 14) que les réserves actuelles « rassemblées par département, par ensemble scientifique, par tailles et sensibilités, les collections du musée sont conservées dans 63 locaux de réserve représentant 14200 m2 sur plusieurs sites. Cette répartition, souvent contrainte, relève d’un compromis entre exigences de conservation, de régie et espaces disponibles. Inscrites dans des locaux patrimoniaux, contraints et par nature inadaptés, ces réserves offrent des conditions de conservations qui sont loin d’être excellentes et donc non satisfaisantes. Suivant les espaces, elles présentent des conditions climatiques très moyennes, un empoussièrement important et des modes de stockage contraints. Ces espaces, comme la dispersion des collections, interdisent une gestion optimisée et rendent difficile les tâches de régie et de conservation comme l’inventaire, le conditionnement, l’étude ou la veille sanitaire des collections ».

*La réalité du département égyptien : Effectivement les réserves du département égyptien autrefois concentrées en un seul lieu en sous-sol de la cour carrée, ont été déménagées partiellement par les soins des membres du département, avec l’assistance des services internes, dans la précipitation en 2003 , à un coût quasiment nul. Depuis, aucune amélioration en terme de mobilier n’a été apportée. Nous n’en travaillons pas moins dans de bonnes conditions, avec une excellente réactivité. Les conditions climatiques sont respectables sinon idéales. Toutes les demandes, tous les besoins sont servis avec célérité, avec des délais courts et sans engendrer de dépenses, puisque la surveillance et les personnels sont ceux du site Louvre.*

Aujourd’hui la Direction répète à l’envi que le travail sur les collections ne peut pas se faire correctement et que tout ira tellement mieux à 200 kilomètres !

Ce mensonge globalisant (il y a des séries qui sont difficiles d’accès) est destiné à faire pour faire passer en force une scission des collections, qui signifie leur mort –certes pas sur le plan clinique , mais scientifique.

Préprogramme et programme, confiés à la société de F. Ladonne (sélectionné par qui ? les directeurs de départements ? certainement pas : la Direction) ne tiennent pas compte des travaux des groupes de travail Louvre.

On est désespéré devant la conception de réserves « techno » où un régisseur sans aucun lien avec le domaine scientifique, -un manutentionnaire en fait - ira retirer un numéro pour l’apporter dans une salle de consultation… Totale perte d’échanges entre les conservations et les chercheurs, mort de la notion de série, mort de la conservation comme source d’information scientifique pour les extérieurs.

L’espace de consultation est séparé de la zone de consultation… les belles manutentions que cela va provoquer ! on s’en réjouit d’avance. Comment les épigraphistes iront-ils contrôler les inscriptions des stèles ? on leur apportera la stèle de 20 kgs en salle de consultation ?

Pas de documentation sur place.

**Des collections cassées, séparées, en gestion détachée… Le climat sera peut-être optimal pour les œuvres, mais leur statut de bien public semble fort menacé**.

On s’inquiète de la dérive de scission administrative, voire, à plus ou moins long terme, sur le passage en gestion privée, puis par un tour de passe-passe , une privatisation des collections elles-mêmes…Serait-ce le fin mot de l’affaire ? qui sait ?

**La lettre du 17 octobre 2014**

D’où l’envoi de la lettre des conservateurs à Mme la Ministre, que nous voulons informer , en date du 17 octobre 2014, signée par 42 conservateurs sur 45 (93 % !). L’informer, car elle l’est très mal, comme le démontre « sa » réponse du 28 octobre.

La ministre a répondu à cette lettre d’alerte collective par le biais du président Directeur. Sa réponse est exactement celle qu’aurait faite la Direction. Ainsi le contenu de la lettre de la ministre est largement faux : les personnels sont constamment trompés, les décisions sont prises au plus haut sommet de la direction, dans le secret. Les personnels y compris les conservateurs responsables des départements ne sont pas associés aux décisions fondamentales. Et ils ont beau s’exprimer, on les traite avec le plus grand mépris. De mémoire de Louvreux, on n’a jamais vu cela.

Ces gens là sont pressés car l’année d’étude de faisabilité n’est pas finie (un an à partir de novembre 2013) que le concours d’architecte est déjà lancé, le projet doit être décidé pour avril prochain ! On escamote un mois, on presse les agences d’architecture… l’agenda du musée semble s’aligner sur celui des politiques locales.

**Ce que veulent les conservateurs du Louvre**

Présenter l’externalisation des réserves comme sujet isolé est insupportable : Pourquoi ? (outre l’impossibilité de faire la cuisine avec son placard à 200 kilomètres…)

Parce ce que, devant une menace d’inondation des sous-sols du Louvre, ce qui doit être activement recherché, c’est **la sauvegarde des collections ET de leur fonction classique : culturelle, scientifique.
Pour cela, il faut déménager le moins de collections possible.
Et donc l’externalisation n’est qu’une partie de la réponse. Elle doit être la plus restreinte possible.**

Nous avons donc à plusieurs reprise plaidé (déjà du temps de Loyrette pour le projet de Cergy-Pontoise) pour que l’on commence par le commencement : l’étude systématique et fine de ce que l’on peut conserver dans le palais même. Des recensements des espaces ont été esquissés, cela n’a jamais été mené à terme. Pourquoi ?

Il est faux de dire que nous avons été régulièrement associés. La recherche de sites sous Loyrette, qui aurait du être suivie régulièrement , et même **conduite par le collège des directeurs de département**, a été faite par une équipe restreinte, et rien n’a filtré . Où sont les rapports sur les 17 sites visités ? Nous ne les avons pas. Car c’est ainsi que cela se passe au Louvre, depuis des années.

On voit ainsi que les « réticences » sont balayées, l’opinion des professionnels ne compte pas. Les décisions les plus importantes, comme la nature et les quantités d’œuvres déménagées, sont prises par la direction seule. Les grands département patrimoniaux existent-ils encore au sein de l’E.P.A. du Louvre ?

**Les trois axes pour sortir de la crise**

**1-Pour déménager le moins d’œuvres possibles, programmer avec précision les possibilités en interne, les réaliser, les équiper : optimiser le site Louvre.** *(>>> optimiser les réalisations en interne de 2003*). Car déménager des séries de petit format est complètement stupide.

**2- Donner du caractère et de l’ambition au site de Liévin en le ciblant**, plutôt que d’en faire une zone de stockage et de magasinage où la consultation des œuvres va tomber de 90% par rapport à la vie sur le site Louvre, et où elle se fera dans de piètres conditions sur le plan scientifique.

Le site de conservation pourrait devenir **aussi utile qu’attrayant si on le recentre sur les grands formats : un projet ambitieux de mise en valeurs de collections, de restaurations** que l’on ne peut déployer sur le site Louvre, … avec une visibilité pour le grand public (*>>>s’appuyer sur les travaux du groupe 1).*

3- Etudier un site proche du Louvre dont l’attribution semble incertaine encore à ce jour : **le bâtiment patrimonial de Jean Dubuisson** (appartenant à l’Etat, sur un terrain Ville de Paris) **des anciens Arts et Traditions populaires**. Il pourrait revivre comme **espace consacré à l’étude scientifique, au moyen de réserves visitables, avec ses deux salles de conférences et de colloques, ouvert au grand public** – gratuit ? ainsi qu’aux étudiants et chercheurs.

